



Référent sécurité ou salarié désigné compétent en matière de prévention des risques professionnels



Prevenir

La loi du 20 Juillet 2011 – Décret n°2012-137 du 30 Janvier 2012 ; Les articles du code du travail L4644-1 et R4644-1 imposent aux employeurs : soit de désigner un ou plusieurs salariés pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise (nommé référent santé et sécurité au travail) après leur avoir fait suivre une formation ; soit de faire appel un intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP externe à l'entreprise)

Public visé

Toute personne désignée par son employeur

S'adresse à un groupe de 1 à 6 personnes par session

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Niveau de la formation

Attestation de formation délivrée par l'organisme de formation

Durée

1 à 5 jours (7h à 35h) à définir selon effectif et besoins du client

Objectifs

Être capable de :

- **Situer son rôle d'acteur** en matière prévention des risques professionnels
- **Identifier les risques** d'atteinte à la santé et **maîtriser** des méthodes pour évaluer les risques afin de les prioriser
- **Proposer** des mesures de prévention (technique, organisationnelle et humaine)
- **Piloter** efficacement un plan d'actions de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail
- **Animer** une démarche de prévention des risques professionnels auprès de l'ensemble des acteurs de l'établissement
- **Connaître la réglementation en matière de prévention et de sécurité** et savoir **se tenir à jour** des évolutions réglementaires (veille juridique)

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- ✚ Le formateur est un IPRP enregistré à la DREETS Occitanie avec 22 ans d'expérience de ce management
- ✚ Le formateur est certifié par l'INRS
- ✚ La formation est adaptée aux risques et aux métiers de l'entreprise
- ✚ Alternance d'apports théoriques et pratiques : méthode active permettant la participation active du stagiaire à des exercices en salle de formation
- ✚ Support de cours, films
- ✚ Cas pratiques réalisés dans l'entreprise si formation intra

Moyens d'évaluation

- ✚ Remise d'une attestation de formation finale
- ✚ Une évaluation de la qualité de la formation et du formateur est faite à la fin de cette formation

Validité

Cette formation peut être renouvelée dès que nécessaire

Date, lieu

En intra ou inter-entreprise

Coût de la formation

Tarif : Nous consulter

